

FICHE TECHNIQUE

Mise à jour : 12/2020



INFOS LOGISTIQUES

Réf : iC075

Aérosol - 12 x 1000 ml - (750 ml net)

Box palette - 108 aérosols

DANGEREUX - Respecter les précautions d'emploi. Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quand aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits.

Conçu et fabriqué en France

AEXALT

Déclaré d'Utilité Professionnelle

CHOEX

INSECTICIDE SPÉCIAL GUÊPES ET FRELONS - DÉBIT SURPUISSANT GAZ PROPULSEUR ININFLAMMABLE

• DESCRIPTION

Spray surpuissant destiné à la destruction des nids de guêpes et de frelons en toute sécurité. Aérosol réservé à usage des professionnels (sociétés de nettoyage, de désinfection, pompiers, agriculteurs etc.). **EFFICACE SUR FRELON ASIATIQUE - EFFET CHOC ET RÉMANENT.**

Muni de valves et de diffuseurs spéciaux de type extincteur, cet aérosol projette jusqu'à 6 mètres le produit actif. Il évite ainsi de s'approcher de la zone dangereuse.

Gaz propulseurs ininflammables.

• MODE D'EMPLOI

Porter un équipement de protection individuel (masque, gants, etc.) Agiter vigoureusement l'aérosol. Se placer à distance de l'objectif à atteindre (4 à 6 mètres). Asperger directement sur le nid de guêpes ou de frelons en enrobant toute la surface du nid.

Eviter de pulvériser à proximité d'organisme vivants à sang froid (poissons, reptiles, etc.) Doit être utilisé essentiellement en extérieur ou sous les toits, charpentes, dans les remises, abris de jardins, caves etc. Eviter de pulvériser dans les pièces de séjour, chambres, bureaux etc.

Produit à usage professionnel.

• CARACTERISTIQUES

UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Biocide TP 18, contient :

- D-tétraméthrine (cas n°1166-46-7) : 0.22 % m/m
- Permethrine 25/75 (cas n° 52645-53-1) : 0.11 % m/m
- Piperonyl Butoxyde (cas n° 51-03-6) : 0.66 % m/m.

Gaz propulseurs ininflammables 1234 ZE/CO2

Capacité nominale : 1000 ml

Volume net : 750 ml

• RECOMMANDATIONS

Lire attentivement la fds avant utilisation (disponible sur www.aexalt.net).

- Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

- Tenir hors de portée des enfants.

- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

- Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

- Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

- Ne pas respirer les aérosols.

- Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

- Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

- En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

- Ne pas faire vomir.

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

- Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

- Générateur d'aérosol prêt à l'emploi. TP18. Préparation biocide. Date d'expiration : 2 ans.

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE

Concerné (cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité).

Selon : le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (correspond à l'étiquetage dit « CLP »).

DANGER, SGH02, SGH07, SGH09.

CODE DOUANIER

3808 9110

AExalt et Essentiel PRO sont des marques de Pluho

Espace Vinci - 24-28 avenue Graham Bell - Immeuble "Le Monet" 10A
77600 BUSSY-SAINT-GEORGES - Tél. : 01 60 17 02 80 - Fax : 01 60 17 02 81
www.aexalt.net - contact@aexalt.net